

Réf: Dossier 248847

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MOUSSA FORAGES ET ENERGIES »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
8EME TRANCHE IMMEUBLE FOUTA-DIALLO 1ER ETAGE, Lot
10, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/07/2023, et enregistrés au CEPICI le 12/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MOUSSA FORAGES ET ENERGIES

»

Objet : - LA CONSTRUCTION DE FORAGE HYDRAULIQUE
-LA REPARATION DES POMPES HYDRAULIQUES
VILLAGEOISES
-L'INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES ET LA
PRODUCTION D'ENERGIE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
8EME TRANCHE IMMEUBLE FOUTA-DIALLO 1ER ETAGE, Lot
10, Ilot 21

Dirigeant(s) M MOUSSA OUATTARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10362 du 18/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67192/GTCA/RC/2023 du 18/09/2023

